

MINISTRE DE L'INTERIEUR
ET DE LA SECURITE

10/07/24
2024/4013-A
REPUBLICQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

LE MINISTRE

CIRCULAIRE n°

0644

10 JUL. 2024

portant suspension de l'application de l'arrêté interministériel n° 0472/MFB/MIS du 24 juin 2024 portant allocation de dotations budgétaires aux postes comptables auprès des collectivités territoriales et districts autonomes

A

- Mesdames et Messieurs les Présidents des Conseils Régionaux ;
- Mesdames et Messieurs les Maires.

Il me revient que l'application de l'arrêté interministériel n° 0472/MFB/MIS du 24 juin 2024 portant allocation de dotations budgétaires aux postes comptables auprès des collectivités territoriales et districts autonomes connaît quelques difficultés.

Aussi, en vue de permettre au Comité Conjoint de Concertation de la Décentralisation de réexaminer ledit arrêté, je vous invite à surseoir à son application.

J'attache du prix à l'exécution de la présente instruction.

Ampliatioms :

- Ministre des Finances et du Budget
- Tous Préfets de région
- Tous Préfets de département



DIOMANDE Vagondo

Général de Corps d'Armée